

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 56 (1968)

**Heft:** 91

**Artikel:** Une passionnante enquête sur les familles salariées de Suisse romande : [1ère partie]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-272113>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

J. A. - Genève

Retour : 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

# FEMMES SUISSES

## ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice : EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Novembre 1968 - N° 91

Parait le troisième samedi du mois

56<sup>e</sup> année

Rédacteur responsable :  
Mme H. Nicod-Robert  
Le Lendard  
1093 La Conversion (VD)  
Tél. (021) 28 28 09

Administration  
et vente au numéro :  
Mme Lechner-Wiblé  
19, av. L.-Aubert  
1206 Genève  
Tél. (022) 46 52 00

Publicité :  
Annonces suisses S.A.  
1, rue du Vieux-Billard  
1205 Genève

Abonnement : (1 an)  
Fr. 8.— Suisse  
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement de solidarité féminine :  
Fr. 10.—  
Abonnement de soutien  
Fr. 15.—  
y compris les numéros spéciaux  
Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale  
1211 Genève 1

### SOMMAIRE

- Page 2 : Actualité du gaz - Eau douce ou eau calcaire ?
- Page 3 : Le cinquantenaire de l'Ecole d'études sociales
- Page 4 : L'ours bernois en marche - Les modifications de l'AVS
- Page 5 : La boulangère-pâtissière
- Page 6 : Eduquer une femme, c'est éduquer une famille

### A nos abonnés

Dans cet avant-dernier numéro de l'année 1968, nos abonnés trouveront un bulletin de versement qui leur permettra d'acquitter leur abonnement pour 1969.

L'équipe responsable du journal sera grandement encouragée si la fidélité de nos lecteurs se matérialise dans des versements massifs à notre compte de chèques. De réjouissants progrès peuvent être enregistrés ces dernières années sur le « front de lutte » en faveur du suffrage féminin. Mais il reste encore beaucoup à faire. Il appartient à notre journal d'apporter son aide aux personnes de bonne volonté qui luttent pour la bonne cause des droits féminins. Il est certain que nos abonnés comprennent la nécessité d'un journal comme le nôtre.

Nos tarifs sont, encore pour cette année, les suivants :

1. Abonnement de soutien : Fr. 15.—
2. Abonnement de solidarité féminine : Fr. 10.—
3. Abonnement simple : Fr. 8.—
4. Abonnement pour l'étranger : Fr. 8.75.

rien que pour infraction à la loi sur les laissez-passer qui fait des Africains des étrangers dans leur propre pays. Ils n'ont pas le droit d'entrer dans les hôtels ou les restaurants, ni de s'asseoir sur des bancs publics. C'est réservé aux Blancs.

**Sur le plan de l'instruction :** elle est gratuite et obligatoire pour les enfants blancs, facultative et payante pour les enfants noirs. Les écoles, et, depuis quelques années les universités, sont totalement ségrégées, et le niveau de l'instruction est inférieur pour les Noirs.

(Suite en page 5)

### Blanc et noir

## Les deux visages de l'Afrique du Sud

### Une douloureuse injustice pour les uns

Il n'est pas facile de connaître et de comprendre l'Afrique du Sud, car ce pays a deux visages superposés, la face blanche masquant l'autre. Dans les dépliants touristiques qui désignent l'Afrique du Sud comme le pays « où tout est permis » c'est de la blanche qu'il s'agit, car de l'autre face il faudrait dire qu'elle est celle d'un pays où tout est défendu sauf de travailler pour les Blancs.

#### TOUT POUR LES BLANCS

Le gouvernement nationaliste de la République sud-africaine, au pouvoir depuis 1948, est un gouvernement raciste. C'est-à-dire qu'il applique ouvertement le système de l'apartheid ou du développement séparé. On peut traverser l'Afrique du Sud de part en part et même y vivre toute sa vie et ne jamais voir que la face blanche de l'apartheid. Ce système apparaîtra alors comme la solution raisonnable, inévitable, juste, pour maintenir l'ordre, la sécurité, la prospérité, le niveau de vie élevé, les conditions favorables à un travail normal pour tous. On s'habitue extraordinairement bien à supporter des conditions de vie dont on tire tous les avantages. D'autant plus que le gouvernement se charge de vous servir sous toutes ses formes et le plus habilement qu'il soit, avec une marge assez grande laissée à la liberté de presse par exemple, des arguments en faveur de cet apartheid.

« Il faut que les Africains restent à leur place, ils sont beaucoup plus heureux ainsi. Chacun doit se développer selon son génie propre. Il faut maintenir l'ordre et la discipline pour le bien de tous. Nous faisons beaucoup pour les Noirs : des écoles, des hôpitaux, etc. »

Trois millions et demi de Blancs règnent ainsi en maîtres absolus sur quinze millions

d'Africains et de métis (13 millions d'Africains environ). Et toutes les lois sont faites de telle sorte que cette situation soit maintenue et non seulement maintenue, mais renforcée.

Etre curieux, vouloir connaître la face noire, cachée, douloureuse de ce pays de l'or, c'est s'exposer à de graves ennuis : la prison, l'expulsion, le bannissement, la mise aux arrêts à domicile, le retrait de passeport et inévitablement, l'étiquette de communiste qui fera du curieux un paria de la société. Communisme en Afrique du Sud se définit ainsi : « Toute doctrine ou projet qui vise à provoquer n'importe quel changement politique, industriel ou économique au sein de la République sud-africaine ».

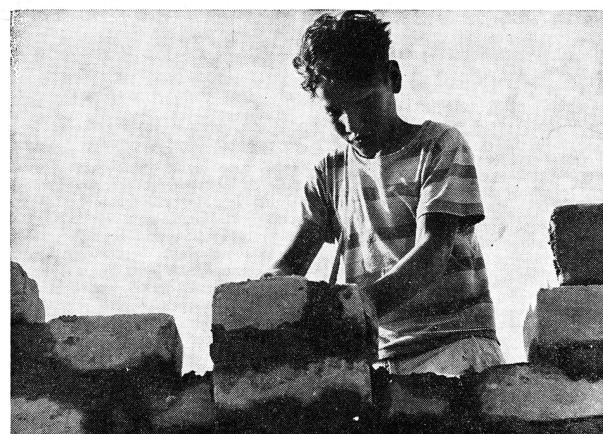
#### PERDANTS SUR TOUS LES POINTS

Nous ne parlerons pas de la face blanche. Pour qui ne cherche pas plus loin, elle saute aux yeux et elle est pleinement satisfaisante dans ce pays merveilleux, où le climat agréable s'allie à un paysage d'une incomparable beauté, et où le niveau de vie est, pour les Blancs, l'un des plus élevés du monde. Simplement, il faut garder à l'esprit le fait que l'Afrique du Sud est le pays le plus riche et le plus industrialisé d'Afrique pour mieux saisir en quoi la face noire en est un envers scandaleux.

**Sur le plan politique :** les Africains n'ont pas le droit de vote. Depuis juin dernier, les Métis ont aussi perdu leurs représentants blancs au sein du gouvernement.

**Sur le plan social :** les Africains n'ont pas le droit de grève, et n'ont pas de syndicat dont l'action puisse être efficace. Quand, sans être consultés le moins du monde, la zone qu'ils habitent est déclarée zone blanche, ils

sont en butte aux sinistres transferts de population, transferts qui se font dans les pires conditions et contre lesquels les gens de couleur n'ont aucun recours. Les Africains sont tenus d'avoir sur eux un laissez-passer qui peut leur être demandé à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. La police a le droit de pénétrer chez eux à toute heure et on compte environ 1000 arrestations par jour



Comment les aider à sortir de leur misère ? En soutenant les organisations qui ont pour but de leur donner une formation scolaire et professionnelle. Ici, un jeune Indien garçon qui, grâce à l'Aide suisse à l'étranger, fait un apprentissage de maçon

#### Une passionnante enquête sur

## Les familles salariées de Suisse romande

Le Mouvement populaire des familles s'est lancé dans une vaste entreprise : une enquête menée scientifiquement sur la situation des ménages de salariés, en Suisse romande exclusivement. Les ménages retenus pour ce sondage satisfaisaient à cette définition : « Le ménage dont le chef économique est un salarié en activité, à l'exclusion des salariés de l'agriculture ». **La moitié des ménages de Suisse romande en font partie.**

Ce sondage d'opinion, le premier du genre dans notre pays, a porté sur 2000 ménages répartis selon une méthode qui permet de donner véritablement une image exacte de la Suisse romande. Le choix des ménages, la réalisation des interviews, le dépouillement des questionnaires ont été supervisés, contrôlés, voire exécutés par l'Institut suisse d'opinion publique qui certifie la rigueur scientifique de cette enquête. Les résultats seront publiés en six brochures dont les deux premières viennent de paraître : « La silhouette des ménages de salariés », « Les revenus et la vie professionnelle ». Seront encore examinés le logement, l'alimentation, les loisirs, l'épargne.

La lecture des deux premiers fascicules, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'est nullement ardue. On les lit comme on litrait une passionnante chronique familiale tout au long d'un déroulement de laquelle les mobiles, les réactions, les particularités psychologiques de chacun sont tour à tour mis en lumière par un jeu d'éclairage tournant. La Suisse romande est une grande famille que nous apprenons à mieux connaître, grâce à cette enquête, à travers sa tranche le plus importante, les salaires.

(Suite en page 6)

**Ty-Phoo TEA**  
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE

une personne  
toujours bien conseillée :



1872

La cliente  
de la

**SOCIÉTÉ  
DE  
BANQUE SUISSE**